



Province de Québec  
MRC de Beauce-Sartigan  
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

## AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 641-2024

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité le 7 mai 2024:

### **Règlement numéro 641-2024 décrétant un emprunt.**

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt de 3 356 083,00 \$ pour défrayer les coûts relatifs aux travaux d'aqueduc et d'égout du Parc industriel.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 16 juillet 2024

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et est disponible au bureau municipal situé au 216, route 271 à Saint-Benoît-Labre où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Benoît Labre  
Ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024

Coralie Rodrigue  
Directrice générale et greffière-trésorière

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024.

Coralie Rodrigue  
Directrice générale et greffière-trésorière